



Postulat :

Quelle stratégie de lutte contre la pauvreté dans le Canton de Vaud ?

La pauvreté est en augmentation, aussi bien en Suisse que dans notre canton. Son ampleur, son évolution, ses causes et ses conséquences ne sont que superficiellement répertoriées. Par ailleurs, la pauvreté est encore largement taboue dans la population. Des personnes, familles et groupes sont pauvres lorsqu'ils disposent de moyens (matériels, culturels et sociaux) tellement faibles qu'ils sont exclus du mode de vie qui, dans leur société, est le « minimum » acceptable.

La recherche et l'expérience montrent que la pauvreté naît de causes diverses. Si la situation économique qui provoque le chômage et la fin du droit aux indemnités est une cause importante de pauvreté, une formation insuffisante joue également un rôle significatif. Ainsi, des politiques familiales et d'intégration de personnes établies chez nous, efficaces, apparaissent comme déterminantes dans la lutte contre la pauvreté et permettent d'éviter que celle-ci ne se transmette d'une génération à l'autre. Les jeunes peu formés ont moins de chances sur le marché du travail, peinent à obtenir une place d'apprentissage et sont de ce fait particulièrement touchés par la pauvreté. La politique fiscale a également une influence sur le revenu disponible et la gestion du territoire peut être facteur d'intégration ou de marginalisation. En résumé, la question de la pauvreté est complexe car elle apparaît comme une question transversale de l'action publique.

La mauvaise situation économique du moment fait craindre une augmentation du chômage qu'il sera difficile de résorber, même lorsque la conjoncture sera meilleure. Avec quelques mois de retard, le taux d'aide sociale suivra la courbe ascendante du chômage.

Pour mener une politique de lutte cohérente contre la pauvreté, il est indispensable que notre canton puisse disposer régulièrement d'un rapport détaillé sur l'évolution de la pauvreté et de ses causes. Les conséquences de la pauvreté doivent simultanément être analysées afin de prendre des mesures adaptées pour la combattre et ce, tout au long du parcours de vie des personnes habitant ce canton.

Nous sommes conscients que plusieurs mesures préventives et curatives sont entreprises par le Conseil d'Etat pour atténuer le phénomène de la pauvreté, cependant ce n'est qu'en disposant d'indications précises et objectives que le gouvernement et les élus politiques pourront évaluer et compléter les mesures qui s'imposent pour prévenir et réduire la pauvreté.

* et les communes

Conclusion :

Par ce postulat nous demandons au Conseil d'Etat

- De présenter sa stratégie de lutte contre la pauvreté
- De produire, au cours de chaque législature, un état des lieux concernant la pauvreté et ses conséquences dans notre canton sous forme d'un rapport synthétique permettant de rendre objective la situation, d'évaluer les programmes de lutte contre la pauvreté existants et d'indiquer la priorité donnée aux plans d'actions de prévention et d'aide qui, à l'avenir, seront nécessaires pour éviter l'exclusion de groupes de personnes ou d'individus les plus défavorisés

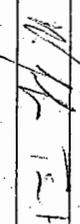
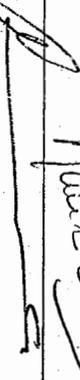
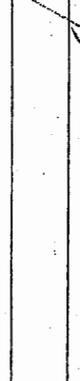
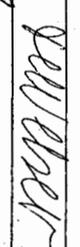
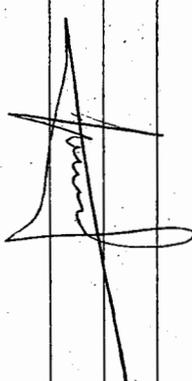
F. Uffer

Nous souhaiterions développer et demander le renvoi au Conseil d'Etat.

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Fardel Claude-André
Apothélos Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille <i>AM</i>	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves <i>Ferrari</i>
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttmann Marlène
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André <i>P. Gaille</i>
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle <i>Gay</i>
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluë François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence <i>Golaz</i>
Bottang-Pittet Jacqueline <i>B.P.</i>	Deriaz Philippe <i>Deriaz</i>	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean <i>Guignard</i>
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas 
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth 
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger 
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe 
Jufer-Tissot Nicole 	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie 
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude 
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surrer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale 	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe 	Randin-Philippe 	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique 
Maystre Tinetta 	Reichen Gil	Wehrli Laurent 
Melly Serge	Renaud Michel 	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert 
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre